



ÉCOLE PRIMAIRE
SAINT-JEAN-BOSCO

Conseil d'établissement (CÉ)
Procès-verbal

Date : Mercredi 4 septembre 2025

Heure : 18h15

Endroit : Salon du personnel

Participants

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Stéphanie Ayotte	Membre parent	x	x
Jocelyn Blondin	Représentant communauté		x
Alain Charlebois	Membre parent et représentant substitut au comité de parents du CSSPO	x	
Mélisa Ferreira	Membre parent	x	
Catherine Gangloff	Membre parent et représentante au comité EHDAA du CSSPO et au comité de parent du CSSPO	xx	
Rachelle Ada	Directrice	x	
Andrée Larivière	Membre personnel enseignant		x
Maja Matekalo	Membre personnel soutien, technicienne SDG		x
Émilie Turcotte	Membre parent	x	
Mélanie Bazinet	Direction adjointe	x	
Carole Lalande	Membre enseignant	x	
Jaëlle Normand-Marleau	Membre enseignant	x	
Kim Dagenais	Substitut	x	

1. Présences et vérification du quorum

Mme Emilie Turcotte vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h26.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 septembre 2025

L'ordre du jour concerne uniquement l'approbation du budget

Varia : Mme Stéphanie Ayotte voudrait ajouter au varia les vignettes de stationnement.

L'ordre du jour est adopté par le CÉ.

Mme Catherine Gangloff aimerait ajouter au varia de rediscuter de l'élection au poste EHDAA.

3. Lecture et adoption du procès-verbal (Aucune lecture pour réunion extraordinaire).

4. Décisions

4.1 Adoption du budget

Mme Rachelle Ada présente le budget qui n'a pas été adopté lors du dernier CÉ en juin 2025. Mme Ada explique que ¼ du budget n'a pas encore été injecté par la CSSSPO et reste à venir. Nous aurons des nouvelles à cet effet suite au 30 septembre 2025. Elle présente les différentes allocations présentées sur le tableau du budget. Ce tableau a été envoyé par courriel aux membres du CÉ. Mme Ada explique la différence entre le budget dédié et protégé. Le budget de meubles et achats est toujours à 0\$. Donc aucun achat sera possible cette année. Le CSSPO prévoit garder 10 % des revenus de la location de salles et 90 % sera conservé par l'école. Mme Ada présente aussi le budget pour le service de garde ainsi que le fond à destination spéciale. On se rappelle que les futures campagnes de financement seront présentées et adoptées par le CÉ lors d'un prochain CÉ suite à l'élection des membres lors de l'AGA. On apporte une correction en incluant les revenus générés par le BBQ de fin d'année.

Proposé par Mélisa Ferreira et appuyé par Catherine Gangloff
Résolution 2025.09.01

5. Varia

5.1 Vignette de stationnement

Mme Stéphanie Ayotte fait foi que parfois des parents semblent vouloir se stationner dans le stationnement de l'école le matin et apporter leurs enfants dans la cour d'école. Elle s'informe auprès du personnel de l'école si de telles vignettes pour les parents existent. L'école confirme que non et que aucun parent n'a le droit de stationner dans le stationnement adjacent à l'école.

Le personnel de l'école sera attentif à cette information et assurera une surveillance.

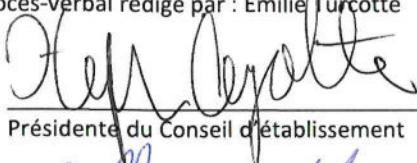
Nous attendons toujours aussi les relevés des radars pour avoir une idée de la moyenne de vitesse sur la rue St-Jean Bosco.

5.2 Comité EHDAA

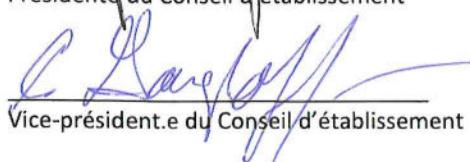
Mme Catherine Gangloff aimerait qu'il y ait plus de publicité envers les parents ayant un enfant avec un PI pour siéger sur le comité EHDAA.

Levée de l'assemblée 19h11

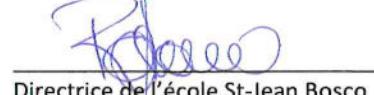
Procès-verbal rédigé par : Emilie Turcotte



Présidente du Conseil d'établissement



Vice-présidente du Conseil d'établissement



Directrice de l'école St-Jean Bosco